

si redoutable, est aujourd'hui anéantie & livrée au mépris public; nos écrivains à l'envi, insultent à ce monstre terrassé: c'est le sort du lion qui a longtems répandu la terreur. Il faut convenir que la féodalité a causé de grands désordres. Mais n'a-t-elle produit aucun bien? N'a-t-elle pas vivifié plusieurs parties de l'Etat? C'est ce qui mériteroit un examen impartial, & d'où il résulteroit de nouvelles lumières pour l'histoire. Mais adoucie & modifiée par des loix sages ne pourroit-elle pas devenir une forme raisonnable de gouvernement? Nous vivons dans un siècle étrangement porté à l'exagération, qui loue ou condamne tout avec une espèce de fureur, sans goûter aucun de ces milieux où la douce vérité se trouve. Cette manie se passera; & quand les esprits seront plus calmes, on examinera avec plus d'équité les divers effets de la féodalité. Les gens sensés n'en diront sans doute pas autant de bien que le paradoxal Boulainvilliers (a), mais ils ne disconvient pas que son abolition a fait cesser certains avantages, qu'une constitution plus heureuse à d'autres égards n'a point remplacés.

Le récit historique de ce qui s'est passé depuis Louis-le-Begue jusqu'à la fin de la

---

(a) *Hist. de l'ancien gouvernement de la France*. La Haye 1727. 3 vol. in-8°.